



Eglise Protestante Unie de France Région luthérienne de Paris

Paroisse Luthérienne Saint-Marc de Massy Presbytère

6, Allée du Japon 91300 Massy

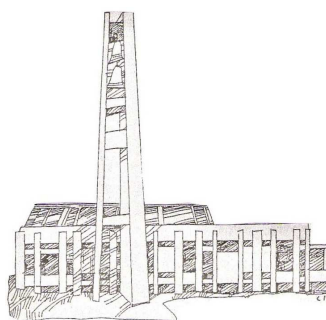
Tél : 01 69 20 31 06

Adresse électronique :

EELF.StMarc.conseil@gmail.com

Service divin :

Les dimanches et jours de fêtes à 10h30



Eglise Luthérienne Saint-Marc

A l'angle Place Antoine de St-Exupéry/
rue des Anglais, Massy (sous l'opéra)

www.saintmarcdemassy.org

Ecole du dimanche :

le dimanche pendant le service divin

FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

F.I.P. n° 1217 – 37^{ème} année – du 27 janvier au 9 février 2014

Lectures bibliques :

26 janvier (3^{ème} dimanche après l'Épiphanie) : Esaïe 8, 23-9,3 ; 1 Corinthiens 1, 10-13.17 ;
Matthieu 4, 12-23

2 février (4^{ème} dimanche après l'Épiphanie) : Sophonie 2, 3. 3, 11-13 ; 1 Corinthiens 1, 26-31 ;
Matthieu 5, 1-12

9 février (5^{ème} dimanche après l'Épiphanie) : Esaïe 58, 5-10 ; 1 Corinthiens 2, 1-5 ;
Matthieu 5, 13-16

Vie de notre paroisse

Commission liturgie	Samedi 1er février à 15h00 à l'église Saint-Marc.
Goûter avec nos amis réfugiés	Samedi 1er février à 15h00 à l'église Saint-Marc.
Conseil presbytéral	Mercredi 5 février à 20h30.
Etude biblique de l'après-midi	Étude biblique jeudi 6 février sur l'évangile de Marc à 14h15 au temple de Palaiseau avec la pasteure Hernandez.
Etude biblique du soir	Étude biblique jeudi 6 février sur la Torah à 20h15 à l'église de Massy avec le pasteur Fournier.
Cercle Saint-Marc	Samedi 8 février à partir de 10h00. Repas fraternel tiré des sacs.
AG AESMMA	Dimanche 9 février à 11h30 à l'église Saint-Marc.
Catéchisme	Dimanche 9 février à 12h30 à l'église Saint-Marc.

AESMMA

Le culte du 9 février sera centré sur le thème de l'entraide et de la diaconie. A l'issue du culte, se tiendra l'assemblée générale de l'AESMMA qui se terminera à 12h30. Tous les membres de la paroisse sont invités à assister à cette AG, même s'ils ne sont pas membres de l'association.

Qu'est-ce que le culte luthérien?

Une fois par mois, le pasteur fera une série de prédications pour expliquer ce qu'est le culte luthérien (les différentes parties du culte, les différences entre le culte luthérien, le culte réformé et la messe, les symboles...). La première prédication aura lieu le 16 février.

Quelques activités du pasteur

- Jeudi 30 janvier : le pasteur assiste à un cours à la faculté catholique de Paris sur le thème des sacrements.
- Jeudi 30 janvier : réunion des modérateurs luthériens en vue du prochain synode sur le thème de la bénédiction.
- Vendredi 31 janvier : Rencontre avec la pasteure Dominique Hernandez pour étudier les possibilités d'une plus grande collaboration entre les Églises de Massy et de Palaiseau dans le respect des spécificités de chacune.

Décès

Mme Paulette Masson est décédée à l'âge de 94 ans. Ses funérailles ont été célébrées à Saint-Marc le mercredi 22 janvier. Puisse l'Évangile de la résurrection soutenir les proches de Paulette Masson !

Autour de nous

Nos amis de Bourg-la-Reine nous proposent...

- Jeudi 30 janvier à 20h30 au centre paroissial, rue Ravon, soirée avec le professeur Jean-Daniel Dubois, sur le thème : « **Le paradis perdu, Relectures de la Genèse au seuil du christianisme** ».
- Samedi 1er et dimanche 2 février, double concert exceptionnel : **les trios à cordes de Beethoven**, par Saskia Lethiec (violon), Frédéric Lainé (alto) et Valérie Aimard (violoncelle) ; deux œuvres le samedi à 20h et trois autres le dimanche à 17h. Libre participation aux frais.

A noter déjà...

- **Visite culturelle du 14ème arrondissement : le 15 février.**
- Cercle Saint-Marc : visite du temple bouddhiste tibétain du bois de Vincennes le jeudi 13 mars.
- **Assemblée générale de notre Église : le 23 mars** à l'issue d'un culte raccourci. Si vous n'avez pas reçu de convocation pour l'AG en 2013 ou si vous êtes nouveau dans la paroisse, vous n'êtes pas inscrit comme membre de l'association culturelle. Vous pouvez devenir membre en demandant un formulaire à l'un des conseillers. Cela vous permet de prendre part aux décisions concernant la vie de notre paroisse et cela montre à notre région le dynamisme de Saint-Marc.



Quelles offrandes à Saint-Marc de Massy ?

Vos offrandes concernent soit notre paroisse (association culturelle ACEPU St-Marc) soit notre association d'entraide (association AESMMA)

Adressez vos versements (offrande dominicale nominative) à l'ordre d'ACEPU St Marc.

Vos offrandes en espèces, anonymes ou non, à la paroisse (ACEPU) peuvent se faire à l'aide des enveloppes présentes dans les recueils de chants.

Le trésorier recommande les virements mensuels : il suffit de signer à son agence bancaire un ordre de virement permanent ou de faire un virement ponctuel via internet en demandant à la trésorière (Martine Aggerbeck) le numéro de compte pour cette opération.

Le produit des collectes en espèces directement dans la corbeille au cours du culte est affecté à la diaconie, gérée par l'Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony, AESMMA.